



Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 26 - FEVRIER 2006

HOMMES
FEMMES
JEUNES



MONTATAIRE
VILLE SOLIDAIRE



Accès mode texte

mercredi 04 janvier 2006

ACCUEIL

Les vœux de votre Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
J'ai le très grand plaisir, au nom de notre Conseil municipal, de vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

En 2006, notre ville fêtera le 70ème anniversaire du Front populaire qui a marqué l'histoire de notre pays par des avancées significatives du progrès social.

Je formule le vœu que nous puissions revivifier les belles valeurs de mobilisation citoyenne, de solidarité et de partage qui marquèrent cette époque afin que nous avançons ensemble vers plus de justice et d'humanité dans cette société qui en a tant besoin.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

[Visualiser la carte de vœux en grand format](#)

Agenda

Samedi 7 janvier
19h30 sous sol de la mairie
Assemblée générale du groupement des commerçants et artisans de Montataire

Samedi 14 janvier à 15h00 Centre des loisirs
Assemblée générale de l'amicale bouliste.

Dimanche 15 janvier à 9 h00 Salle de la Libération
Assemblée générale des martins-pêcheurs.

Vendredi 20 janvier
15h00 Salle de la Libération
Galette de l'Union Nationale des retraités et personnes âgées pour les adhérents à jour de leur cõtisation.

Noël 2005 : Montataire, une ville solidaire



Pour que Noël n'oublie personne, M. le Maire remet à une élève le livre offert à chaque enfant des écoles élémentaires. Dans les écoles maternelles, chaque petit a reçu un jouet offert par la municipalité. Tous les enfants des écoles ont également été invités par la ville au Cinéma Pathé pour voir le film "Kirikou". Les élus ont aussi remis 1200 colis aux personnes âgées et retraitées. Plus que jamais, Montataire se veut être une ville solidaire.

25 commerçants et artisans de la ville ont rencontré le Maire



A l'invitation de Jean-Pierre Bosino, ce sont 25 commerçants de la ville qui ont participé à la rencontre municipale le **lundi 5 décembre** dans le cadre de la préparation du budget 2006.

Le maire après avoir présenté un diaporama sur la situation du budget communal montrant notamment l'importance de défendre notre industrie, s'est félicité de la participation nombreuse des professionnels à cette rencontre.

[En savoir plus](#)

MAIRIE

ELUS

ASSOCIATIONS

VILLE

PATRIMOINE

NOUVEAU
SITE
INTERNET

CULTURE

JUMELAGES

SPORTS



www.mairie-montataire.fr

Sommaire

Notre ville : Les travaux	3
Décembre-Janvier à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Social	7
Social	8 et 9
Site internet	10
T.P.U.	11
International :	12
Associations	13
Tribune libre, brèves	14
Portrait : Aldric Zabre	15
Etat-civil, brèves	15



De très nombreux Montatairiens ont rendu un dernier hommage à Yves Soufflard



Yves Soufflard, parmi des citoyens défenseurs et protecteurs de la nature

Vivre ! - N° 26 - Février 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
 Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand
 jplegrand.montataire@wanadoo.fr
 06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44
 Imprimerie Municipale - Montataire

Hommage à M. Yves Soufflard

M. Yves Soufflard, Conseiller municipal et adjoint au maire de 1971 à 2001 est décédé à 72 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 12 janvier dernier.

Avant que Pierre Léger, Président de la FNACA ait apporté le témoignage d'amitié et d'affection des anciens combattants, Jean-Pierre Bosino, Maire de Montataire a rendu hommage à Yves Soufflard en assurant sa famille de ses condoléances les plus sincères et en déclarant notamment :



Yves, comme on le sait, a été ouvrier chez Usinor, Arcelor aujourd'hui, il a connu cette époque des longues journées de travail, en poste le jour, la nuit, avec les conditions de travail qui allaient de pair. Son engagement à la CGT et au PCF découlait naturellement pour lui de cette condition d'ouvrier dont il était fier. Il sera des luttes contre les suppressions d'emploi annoncées, lui qui considérait qu'il avait été licencié plutôt que parti en retraite. Il aura la même démarche, le même état d'esprit dans son mandat municipal durant 30 ans de 1971 à 2001 pour lequel il recevra la médaille départementale, avec des responsabilités d'adjoint, de Conseiller municipal délégué avec Robert Trin, Maurice Bambier et moi-même. Maurice Bambier lui demandera même de prendre en son nom la présidence du Comité inter-entreprises à l'origine de la polyclinique, ce dont il était fier parce que cet établissement était la création du monde ouvrier. Yves va siéger aussi au DUAC (avant la CAC) et ceux qui étaient avec lui se souviendront longtemps de son opiniâtreté à défendre les intérêts de sa ville, que ce soit pour le chemin de Flageolle ou l'impasse Chevalier qu'il fallait refaire. Il participa aussi grandement au syndicat intercommunal de la vallée du Thérain en étant membre du bureau. Là il était dans son élément : avec ces questions de l'environnement qu'il aura en charge dans ses derniers mandats. Le bois communal pour lequel, avec quelques bénévoles, il va réaliser un travail considérable qui aboutira à la convention avec l'ONE, les berges du Thérain, le parc urbain en création, le SMVO pour le traitement des déchets dans lequel nous siégions ensemble, tout ce qui touchait à la nature le passionnait... C'est bien l'image de l'homme militant, engagé, fier de ses origines, debout et combatif que nous garderons.

Salut Yves, nous ne t'oublierons pas.

Ju
ur

La déco
Uhry a
deux a
municip
pu relo
la cité,
à Mont
Avec le
taire de
bre 200
cette ci
de la c
janvier

Fa
Fa
parle
démoc
bien
tous
la co
anné
loger
tés le
triés
déjà
écol
non
tion
dés
proc

Jules Uhry, une histoire à écrire

La déconstruction de la cité Jules Uhry a commencé. Au bout de deux ans et demi de travail, la municipalité et Oise Habitat ont pu reloger tous les habitants de la cité, pour la grande majorité à Montataire.

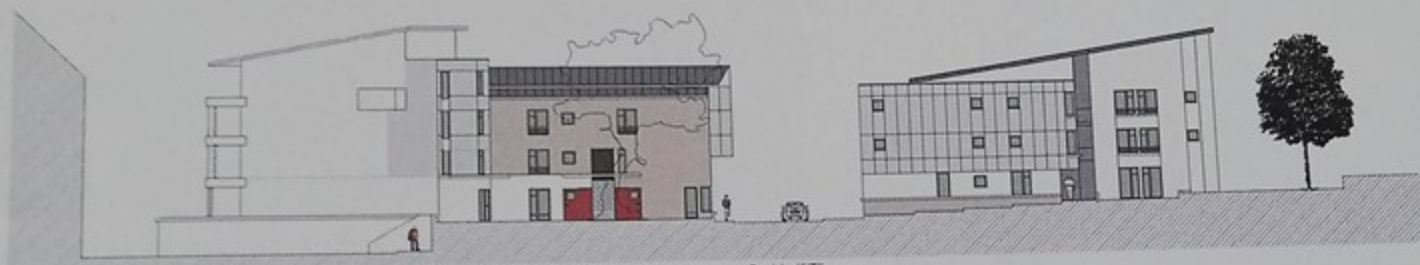
Avec le relogement du dernier locataire de la cité Jules Uhry en décembre 2005, une page de l'histoire de cette cité se referme. Le coup d'envoi de la démolition a été donné le 3 janvier dernier. Il faudrait d'ailleurs

environnement déjà tellement mis à mal.

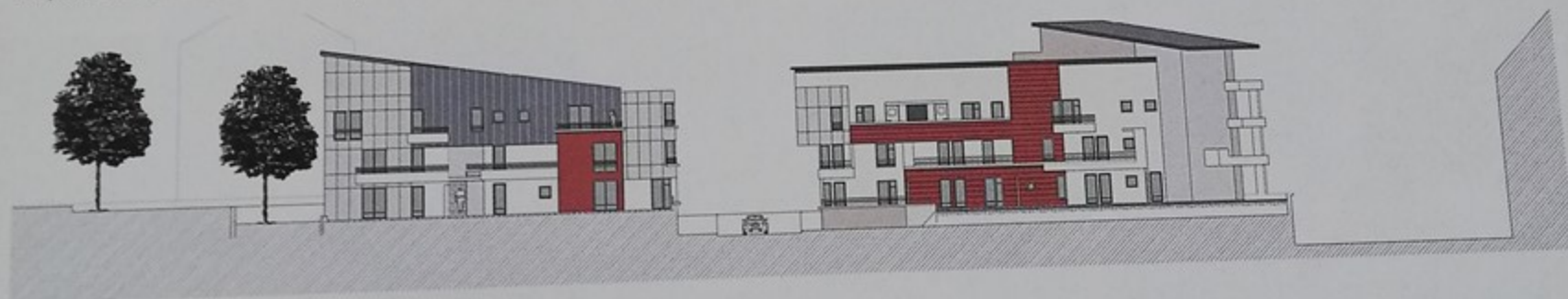
Dans quelques mois, la reconstruction devrait commencer. Une quarantaine de logements verront le jour d'ici l'automne 2007.

Mais avant que tout ne disparaisse, la municipalité a engagé un travail, «Mémoire de Jules», autour de l'histoire de cette cité qui a vu se succéder les générations et bien des événements qui ont marqué notre histoire.

Il est vrai qu'au sein de cette cité, construite à l'échelle humaine, soixante-douze logements, de vrais liens s'étaient tissés entre les habitants. Certains, partis à l'âge de soixante-dix ans, y ont construit tous leurs souvenirs. Ces témoignages, complétés des photos de Jean-Louis Cormontagne et d'un film de l'association Vidéo Travelling, seront rendus public lors d'une exposition à l'automne 2006 à l'occasion de la fête du livre qui célébrera la publica-



Façade Nord-Placette - Projet de reconstruction



Façade Sud - Projet de reconstruction

parler de déconstruction et non de démolition. Quelle différence ? Et bien le premier terme signifie que tous les matériaux qui avaient servi à la construction de la cité dans les années trente, date des premiers logements sociaux, vont être démontés les uns après les autres pour être triés et recyclés. Oise-Habitat avait déjà expérimenté cette procédure, écologique, lors de la démolition, non pardon, lors de la déconstruction de la Lingerie de Creil. C'est désormais la loi qui impose ce procédé pour mieux protéger notre

Le service «Lecture Publique», pilote du projet, a fait appel aux écrivains Roger Wallet⁽¹⁾ et Ella Ballaert pour écrire une fiction qui retrace l'histoire du quartier. Une histoire reconstituée à travers une vingtaine de témoignages d'hommes et de femmes que les deux écrivains ont recueillis. Des histoires de vie marquées par l'occupation, la guerre d'Algérie, l'immigration et desquelles il ressort une immense tristesse de quitter la cité Jules Uhry malgré de nouveaux logements bien plus confortables que les anciens.

tion de l'ouvrage de Roger Wallet et Ella Ballaert.

Les acteurs du projet (habitants, bailleurs, élus, écrivains) se sont retrouvés le 28 janvier pour un dernier salut à la Cité Jules Uhry tout en continuant à suivre les évolutions à venir sur le quartier.

(1) Auteur de *Rendez-vous dans dix ans*, publié par le service communication de la mairie.

à Montataire



«Mon fagot» par Sylvain Kodjo-Méhoun des contes du Togo et d'ailleurs, qui ont ravi les spectateurs de la salle de la Libération



Nuit de la Saint Sylvestre, bonne ambiance avec des jeunes de Montataire qui ont organisé une soirée amicale avec les habitants dans le cadre du fonds de participation des habitants. Par ailleurs, le soir même, l'association des Maghrébins a organisé une rencontre de foot en salle au complexe Marcel Coene



Démonstration des élèves de l'école de Musique de Montataire (AMEM) pour fêter la fin de l'année



Débat au café des sports à Montataire «Et le travail ? parlons en l'argot» organisé par l'association La Forge et le service culturel



Le 16 novembre, à l'école Joliot Curie, fut l'occasion de fêter les droits de l'enfant



Magistrale interprétation de l'acteur Bernard Crombey lors de la pièce «Motobécane» inspiré du roman de Paul Sabatier «Le ravisseur» mise en scène par Maurice Bénichou



Traditionnelle remise des diplômes



M. le Maire remet à l'occasion de la Journée des écoles élémentaires



Il était impossible de ne pas chanter la chanson qui fait partie de nos traditions



Visite du Père Noël pour chaque enfant

L'édito
du Maire

L'emploi en état d'urgence !



Traditionnelle remise des colis de la Municipalité aux retraités



M. le Maire remet à un élève le livre offert à chaque enfant des écoles élémentaires pour Noël



Il était impossible d'être triste, avec Oldelaf et Monsieur D, de la chanson qui fait rire et taper du pied, les spectateurs ne s'en sont pas privés



Visite du Père Noël dans les écoles maternelles où un jouet est offert pour chaque enfant par la Municipalité

Le gouvernement claironne que le chômage serait en baisse. Pour notre commune, il n'en est rien ! Le chômage augmente puisqu'il dépasse les 20% de la population active de notre ville avec 1074 demandeurs d'emplois.

Face à cette situation marquée notamment dans notre région par des plans de licenciements et des fermetures d'entreprises industrielles, avec Alain Blanchard Conseiller général de notre canton et vice-président de l'assemblée départementale ainsi qu'avec 45 autres maires, nous avons demandé au Préfet le 2 décembre dernier de réunir une table ronde. Alors qu'il y a urgence et que la situation est grave, il est temps que le Préfet réponde à cette demande.

J'ai également proposé au patronat en m'adressant au président du Medef de l'Oise d'organiser à Montataire un forum pour l'emploi des jeunes avec des chefs d'entreprises. "Chiche Mesdames et Messieurs les patrons, venez à Montataire rencontrer les jeunes". J'ai bon espoir qu'une telle rencontre se fasse dans les prochaines semaines. Notre municipalité va s'y employer.

Plus généralement, la politique mise en œuvre par le gouvernement accompagne, au lieu de la combattre, une mondialisation de plus en plus inhumaine faite pour les plus riches au détriment des peuples. Notre municipalité vous invite à participer à la soirée du 3 février prochain au Palace en faveur d'une autre mondialisation, celle de la coopération, de la paix, du développement de l'emploi, d'une répartition plus juste des richesses.

Chaque jour, pour la défense de notre industrie, pour l'emploi, par l'action de ses élus, de ses salariés, de sa population, Montataire s'affirme comme une ville dynamique qui résiste et agit, une ville fraternelle et solidaire.

Jean-Pierre Bosino



Mardi 28 février - 20 h 30 - Palace
Première partie :

Anaïs

Jeune chanteuse découverte du printemps de Bourges 2005, Anaïs a tout d'une grande ! Elle égrène son petit monde sur la scène, aussi à l'aise qu'au bistrot, et partage avec nous son regard doux-amer posé sur le monde et ses habitants. Seule avec sa guitare et sa voix, elle étonne, elle fait rire ou sourire, elle fait chanter et rêver, Anaïs, c'est elle, avec sa personnalité bien trempée, à découvrir absolument.

Les Blérôts de R.a.v.e.l.*

(*Renouveau artistique volontairement élaboré par des losers)

Avec
Alice : accordéon, cloche, chant
Nono : moissonneuse batteuse, chant
Nanou : trompette, mini piano
Fred : guitare, chant
Mutmut : violon, chant
Camille : sax ténor, clarinette, clarinette basse
Raph : flûte, clarinette, clarinette basse
Toma : contrebasse, violoncelle, trombone

Huit musiciens, huit figures atypiques sur une scène parsemée d'instruments. Une atmosphère parfumée de notes, une ambiance joyeusement désordonnée où chacun se dispute la vedette et où les héros n'ont pas froid aux oreilles. Leurs textes parlent du monde qui nous entoure avec la dérision qu'il faut pour pouvoir en rire. Ils pointent le doigt sur notre chère société de consommation, s'insurgent contre les histoires d'amour qui se terminent à coups de poing ou bien militent contre le port de la cagoule. Nourris à la fibre tzigane et à la chanson française, ils naviguent entre théâtre et poésie, entre musique festive et chanson à textes. Une énergie communicative qu'ils offrent sans compter !



Le Palace rouvre ses portes

Après quelques mois de travaux, le Palace rouvre ses portes, une scène et des locaux techniques entièrement renoués offriront de meilleures conditions de travail aux artistes pour le plus grand plaisir du public.

Projection - Débat

vendredi 3 Février 2006 - 20 h - Salle du Palace

Projection du film

«Le cauchemar de Darwin»

suivi d'un débat sur la mondialisation avec la participation de :

- Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire
- Alain Blanchard, vice-président de Conseil général de l'Oise
- Viviane Claux, Conseillère régionale
- Alain Lambert, président d'Attac-Oise

L'entrée à cette soirée est libre et y sont conviés tous les habitants qui le souhaitent.

Pour tout renseignement contactez M. Jean-Paul Legrand, directeur du cabinet du Maire au 03 44 64 44 44 ou 06 15 11 76 68.

Conflits familiaux, venez en parler !

Tous les mercredis, à la mairie annexe des Martinets, Elisabeth Baillet tient un «accueil conflits familiaux» destiné à accompagner les difficultés de couple et de parentalité. Conseillère conjugale et familiale, elle travaille pour l'A.P.C.E (association pour le couple et l'enfant).

Comment définiriez-vous votre rôle ?

Le conseil conjugal est là pour éviter aux gens de se perdre dans une nébuleuse de proposition. Je comparerais le conseiller conjugal à un médecin généraliste. Si c'est une grippe, il va vous soigner. Si ça tourne à la pneumonie, il vous enverra chez un spécialiste. C'est pourquoi, nous commençons par écouter les problèmes pour lesquels on vient nous voir afin de savoir ce que les personnes attendent de nous et pour bien définir notre domaine de compétence. D'où l'utilité de connaître les partenaires qui travaillent sur le terrain afin d'orienter les personnes quand c'est nécessaire. Si un couple a une demande de médiation, ce sera plutôt du domaine du médiateur de la république, si les disfonctionnements d'une famille sont très ancrés, ça peut-être du ressort d'un thérapeute de couple.

Le but n'est pas de donner des conseils tout faits mais d'accompagner chaque personne en fonction de ses difficultés propres, en prenant en compte la spécificité de chaque individu comme son univers social, culturel.

Nous travaillons sur l'ici et maintenant, une dizaine d'entretiens tout

au plus, et non sur plusieurs années comme c'est par exemple le cas avec un thérapeute.

Comment vient-on à vous ?

Il doit s'agir d'une démarche volontaire car nous travaillons sur la parole et la confiance. Parfois les travailleurs sociaux orientent les gens vers la permanence mais sans aucune obligation de venir.



A quels types de problème êtes-vous confrontée ?

Les portes d'entrée sont multiples. Il y a cependant des périodes privilégiées où les disfonctionnements peuvent survenir : l'arrivée d'un enfant, les crises par rapport au travail (changement d'activités, de résidence, une mise à la retraite anticipée). Après plusieurs années d'expérience dans ce domaine, je constate que les gens viennent nous voir plus facilement et de plus en plus tôt, sans attendre que les problèmes s'enveniment. Alors qu'avant, ils

évoquaient surtout les difficultés liées à leurs enfants. On peut dire aussi que les gens hésitent moins à parler de leur couple. Ils viennent de plus en plus souvent à deux car il y a une plus grande perméabilité des partenaires à la souffrance du conjoint.

Des parents, en difficulté avec leurs enfants, viennent également me voir. C'est le réseau de prévention constitué de directeurs d'établissements scolaires qui les orientent vers la permanence.

Les parents sont en effet de plus en plus désorientés : ai-je le droit de punir, jusqu'où puis-je aller ?

Y a-t-il un public spécifique qui vient vous voir ?

Non car il n'existe pas de milieu protégé. Il y a des difficultés familiales, des problèmes de communication dans toutes les couches de la population. Si nous avons ouvert cette permanence en journée et dans le quartier des Martinets, c'est pour proposer une aide à des personnes qui n'ont pas les moyens de se l'offrir ou qui n'ont pas l'habitude de parler des problèmes liés à leur couple ou à leurs enfants.

Il est en effet aberrant de réserver ce type d'aide à des personnes qui sont dans des situations matérielles confortables alors que tout le monde peut en avoir besoin.

L'association pour le couple et l'enfant vous reçoit tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h à la Mairie annexe des Martinets sur rdv au 03 44 45 71 93.

La permanence est gratuite et confidentielle.



Montataire un site à

- Plan de ville : c'est le bouton qui vous mène au plan de ville.
- Travaux en ville : en cliquant sur ce bouton vous serez informés des travaux en cours dans la ville.
- Marchés publics : ce bouton permettra prochainement aux prestataires de service et sociétés de pouvoir être informés des avis d'appel à concurrence, des marchés publics de la ville.
- Annuaires et liens utiles : c'est ici que sont rassemblées les adresses des partenaires de la mairie, d'organismes et d'institutions dont les liens vous conduisent à leurs sites web.

mercredi 04 janvier 2006

Accès mode texte

ACCUEIL

Les vœux de votre Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
J'ai le très grand plaisir, au nom de notre Conseil municipal, de vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

En 2006, notre ville fêtera le 70ème anniversaire du front populaire qui a marqué l'histoire de notre pays par des avancées significatives du progrès social.

Je formule le vœu que nous puissions revivifier les belles valeurs de mobilisation citoyenne, de solidarité et de partage qui marqueront cette époque afin que nous avançons ensemble vers plus de justice et d'humanité dans cette société qui en a tant besoin.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

Visualiser la carte de vœux en grand format

Agenda

Samedi 7 janvier
19h30 sous toit de la mairie
Assemblée générale du groupement des commerçants et artisans de Montataire

Samedi 14 janvier à 15h00 Centre des loisirs
Assemblée générale de l'amicale bouliste.

Dimanche 15 janvier à 9h00 Salle de la Libération
Assemblée générale des martins-pêcheurs.

Vendredi 30 janvier 15h00 Salle de la Libération
Galette de l'Union Nationale des retraités et personnes âgées pour les adhérents à jour de leur cotisation.



- Derniers articles parus
- Actualités
- Agenda
- TV Aïme : la télé de Montataire
- Déclaration d'incident

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- La démocratie en actes
- Réunions de quartiers
- Fonds de participation des habitants
- Exprimez-vous

MINISONDRAGE

Qu'attendez vous du nouveau site de Montataire ?

VOTEZ >



Noël 2005 : Montataire, une ville solidaire



Pour que Noël n'oublie personne, M. le Maire remet à une élève le livre offert à chaque enfant des écoles élémentaires. Dans les écoles maternelles, chaque petit a reçu un jouet offert par la municipalité. Tous les enfants des écoles ont également été invités par la ville au Cinéma Pathe pour voir le film "Kirikou". Les élus ont aussi remis 1200 colis aux personnes âgées et retraitées. Plus que jamais, Montataire se veut être une ville solidaire.

25 commerçants et artisans de la ville ont rencontré le Maire



A l'invitation de Jean-Pierre Bosino, ce sont 25 commerçants de la ville qui ont participé à la rencontre municipale le lundi 5 décembre dans le cadre de la préparation du budget 2006.

Le maire après avoir présenté un diaporama sur la situation du budget communal montrant notamment l'importance de défendre notre industrie, s'est félicité de la participation nombreuse des professionnels à cette rencontre.

En savoir plus

www.mairie-montataire.fr

Depuis le 13 janvier le site internet de la mairie est en ligne. Toutes les personnes qui ont une connexion internet peuvent le consulter. Il fourmille d'informations sur la ville, les services de la mairie, l'histoire de la commune, les activités culturelles et sportives. Il vous aide dans vos démarches d'emploi, de logement ou bien d'autres encore. Il vous informe de l'actualité locale. Il vous permet de conserver toutes les dernières éditions du magazine municipal ou des journaux de quartier. Allons y faire un tour.

Comment puis-je y accéder ?

Ouvrez votre navigateur (en général Internet explorer) et tapez dans la barre de navigation l'adresse suivante :
<http://www.mairie-montataire.fr>
conservez cette adresse en l'enregist-

trant dans vos favoris, cela vous permettra de la garder en mémoire et d'y accéder facilement

En quoi le site peut-il m'être utile ?

Une fois arrivé sur la page d'accueil, vous avez à votre disposition plusieurs entrées. En haut de la page se présentent plusieurs boutons sous les portraits de quelques habitants.

Les boutons pratiques

- Nous contacter : c'est le bouton qui permet d'ouvrir directement le formulaire de contact pour écrire au maire, aux élus ou aux responsables des services.
- S'inscrire à la newsletter : c'est le bouton qui permet de vous inscrire avec votre adresse e-mail pour recevoir régulièrement un bulletin d'information de la mairie.

Les catégories thématiques

Sous cette ligne de boutons pratiques, se trouve une ligne rouge avec plusieurs catégories : accueil, mairie, la ville, vie quotidienne, vie culturelle et sportive, vie associative, vie économique. En cliquant sur une catégorie se déroule une bande défilante offrant plusieurs entrées. Par exemple dans «vie quotidienne» on trouve l'entrée «emploi» ou encore «logement». Vous souhaitez connaître les permanences des élus ou celles des associations, il vous suffit de cliquer sur «toutes les permanences». Dans la catégorie «mairie» vous pouvez de suite entrer en contact avec le maire, lui écrire, prendre connaissance de ses permanences, appeler ses collaborateurs.

Demandez un acte d'état civil

Vous pouvez directement, de chez vous, demander un acte d'état civil, (naissance, mariage, décès) qui a été établi à la mairie de Montataire. Pour cela cliquez sur la catégorie

tatai
te à



MONTATAIRE LA VILLE SOLIDAIRE

RÉTROSPECTIVE 2005



Janvier - Après la projection du film «Pas assez de volume» au Palace, le réalisateur Vincent Glenn a appelé l'assistance à un «sursaut citoyen» pour que la population intervienne dans le débat sur la mondialisation actuelle



Février - Des textes magnifiques, d'une infinie tendresse, de tristesse parfois et d'humour, une belle rencontre avec Loïc Lantoin pour les spectateurs du Palace



Mars - Belle ambiance lors du traditionnel repas des anciens, avec un délicieux repas préparé par la restauration municipale



Mars - Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

RÉTROSPECTIVE 2005



Avril - Concert des professeurs de l'école de musique (AMEM) où un programme très éclectique a été présenté

Mai - Cérémonie du 8 mai, en présence de M. Wohmann, maire de Finsterwalde, ville jumelée avec Montataire



Mai - Souvenir du festival «Danses et Musiques du monde»



Mai - Fête des voisins, lancée à l'initiative de l'association «Immeubles en fête» elle permet aux habitants de se rencontrer pendant une soirée afin de partager le verre de l'amitié

RÉTROSPECTIVE 2005

Juin - Voyage annuel des retraités au Tréport



Juin - Rencontre avec M. le Maire et la municipalité pour les nouveaux habitants de Montataire

Juin - 10ème ronde des sports



Juin - Fête de la musique

Quelle évolution pour la Communauté d'agglomération



Des discussions sont actuellement en cours à la Communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC) pour transformer celle-ci en Communauté d'agglomération et instaurer une taxe professionnelle unique (TPU). Nous revenons ici avec Jean-Pierre Bosino sur le sens et les implications d'un tel dispositif.

Que signifie la TPU

Cela signifierait que chaque ville de la CAC transfère sa taxe professionnelle à l'agglomération.

Sachant que 70 % des recettes fiscales de la ville de Montataire proviennent de la taxe professionnelle, l'enjeu de la TPU est capital.

Ce transfert d'une part importante de nos recettes impliquerait obligatoirement le transfert d'un certain nombre de charges et de compétences vers la Communauté d'agglomération.

Nous pouvons citer notamment la collecte des ordures ménagères qui avait tant fait parler. D'autres services pourraient être concernés mais nous n'avons pas encore déterminé lesquels.

Pourquoi avez-vous décidé ce passage à la taxe professionnelle unique ?

L'État nous y pousse en nous promettant d'augmenter, si nous passons en TPU, la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la Communauté d'agglomération. Nous savons qu'il y a un décalage important entre ce qui est promis et ce qui est réellement versé par l'État, aboutissant à mettre en difficulté nombre d'agglomérations, ceci étant la hausse est réelle.

De plus, si une catastrophe survenait au regard des menaces qui pèsent sur les entreprises des villes de la CAC, en particulier à Montataire, l'existence d'une TPU permettrait de répartir son impact sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération.

Bien entendu, il faut tout mettre en œuvre pour que cela n'arrive pas car les conséquences, que nous continuons à subir, de la fermeture de Chausson nous montre que c'est toute l'agglomération qui en souffrirait.

Quels seraient les risques du passage à la TPU ?

Aujourd'hui la CAC reçoit une part des taxes d'habitation et professionnelle, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, c'est ce que l'on appelle la fiscalité additionnelle.

Dès lors que nous passerions en TPU, la

CAC ne percevrait plus aucune part de ces taxes. La taxe professionnelle et la DGF deviendraient alors ses seules ressources et les villes de l'agglomération ne toucheraient plus de taxe professionnelle mais récupéreraient la totalité des trois autres taxes (taux communaux et taux intercommunal).

Mais, si nous n'arrivions pas à équilibrer le budget de la Communauté d'agglomération avec la seule TPU, il faudrait instaurer une fiscalité mixte qui conduirait à prélever à nouveau une sur les trois taxes. Ceci conduirait à alourdir la fiscalité des ménages car aucune municipalité ne pourrait parvenir à baisser ses propres taux pour compenser.

A défaut d'être la meilleure solution, la TPU semble représenter la solution la moins mauvaise ?

Avec la TPU, la CAC ne sera pas plus riche car on ne va pas augmenter les recettes globales sur l'agglomération mais les répartir autrement. Pourtant la taxation, à 0,5 % des flux financiers des entreprises qui investissent en bourse rapporterait près de cinquante milliards d'euros. Mais jusqu'ici, aucun gouvernement n'en a eu le courage ou la volonté politique. Au contraire, l'État exonère les entreprises des impôts dont elles sont redevables au point qu'il est devenu le premier contributeur à la taxe professionnelle. Ainsi, le Parlement a plafonné, dans la loi de finance 2006, la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée. Cela représente quelques 300 millions d'euros de manque à gagner pour les collectivités territoriales que l'État devra compenser.

C'est une aberration car ces mesures profitent aussi bien aux entreprises qui créent de l'emploi qu'à celles qui licencient, ferment des outils de production, délocalisent et investissent en bourse ou dans des activités qui ne sont pas créatrices d'emplois. Alors qu'il serait plus juste et plus porteur de ne favoriser que les entreprises créatrices d'emplois, d'agir sur les taux d'intérêt pour aider les artisans, les commerçants, les PME qui veulent emprunter en vue d'investir.

Bolkestein, le bras de fer continue

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé à la veille du référendum sur la constitution européenne, rejetée majoritairement par les Français et les Hollandais, la directive sur la libéralisation des services dans l'Union européenne, dite Bolkestein, n'a pas été enterrée.



Bien au contraire, le texte après avoir été adopté par la commission Marché intérieur, sera soumis au Parlement européen en février. Il s'agira de faire entendre les amendements, écartés lors du premier vote, qui visent notamment à exclure de la directive les services publics. En effet, le texte prévoit de n'écartier de son domaine d'application que les services qui sont fournis sans contrepartie financière. En France, ne seront concernés que la police, la défense nationale et la justice, seuls services entièrement gratuits. La santé, l'éducation, la culture, qui exigent une contrepartie économique seront alors, de facto, soumis à la libéralisation. Dans un pays comme la France, cela signifie, en d'autres termes, la mort du service public. Parmi les amendements proposés figuraient également la suppression du principe du pays d'origine. Cette disposition soumet les prestataires de service uniquement à la loi de leur pays d'origine et non plus à celle du pays dans lequel ils exercent. Ainsi, il deviendra plus avantageux pour une entreprise française de faire

appel à un prestataire de service d'un pays membre dont les exigences sociales, fiscales et environnementales sont les plus faibles.

Citons par ailleurs le détachement de salariés qu'un amendement proposait d'écartier. Cette disposition permet en effet à des entreprises de services de détacher des salariés dans un pays de l'Union pour y travailler temporairement. Ces derniers seront alors soumis aux règles minimales concernant les conditions de travail du pays dans lequel ils exercent. Seule la sécurité sociale est régie par «la règle du pays d'origine». «Cela signifie qu'un salarié polonais ou lituanien détaché en France devra bien percevoir le salaire minimum net français mais que les cotisations sociales seront calculées selon les normes polonaises. Le salaire du travailleur polonais ou lituanien sera alors 30 ou 40 % moins cher que le revenu d'un salarié français⁽¹⁾». On comprend mieux la sortie de Fritz Bolkestein, le commissaire européen à l'origine de cette directive, à propos des plombiers polonais. C'est évidemment très alléchant.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'élargissement aux dix pays du centre et de l'est de l'Europe, dont les acquis sociaux ont été «laminés» avec le changement de régime après la chute du mur, s'est négocié au moment même où l'on rédigeait le traité constitutionnel et la proposition Bolkestein. L'Europe de l'Ouest a trouvé là le moyen de se procurer une main d'œuvre bon marché sans avoir recours aux délocalisations. Mais la directive n'a pas encore été votée et ses opposants n'ont pas dit leur dernier mot. Le double non à la constitution européenne obtenu grâce à une mobilisation exceptionnelle, contraignant les eurodéputés à mettre la proposition Bolkestein de côté, encourage les partisans d'une Europe sociale à maintenir la pression sur les parlementaires européens. Ainsi un appel a été lancé au mouvement syndical et altermondialiste, aux organisations politiques à manifester contre ce texte les 11 et 14 février 2006 à Strasbourg, à la veille du débat en plénière au Parlement européen.

1- Voir <http://www.legrandsoir.info>

Les Joyeux Godillots

Les prochaines sorties pédestres proposées par l'Office Municipal des Sports :

- Mardi 7 Février : Ercuis
- Jeudi 9 Février : Liancourt
- Mardi 14 Février : Aumont
- Jeudi 16 Février : Cramoisy
- Mardi 21 Février : Bury
- Jeudi 23 Février : Nogent-Laigneville
- Dimanche 26 Février : Hauts de Montataire
- Mardi 28 Février : Cirès lès Mello

Renseignements pour les lieux de rendez-vous,
Téléphonez à l'OMS au 03 44 27 47 26.

Femmes Solidaires

Porte-ouverte

Samedi 11 Février 2006
de 14 h 30 à 17 h.

Célébration de la journée des femmes : samedi 4 mars 2006 de 14 h 30 à 17 h 30, à la salle des rencontres de l'Espace Elsa Triolet.
Permanences d'accueil : lundi, mardi, jeudi de 9 h à 11 h 15 et de 14 h à 16 h 15 ou sur rendez-vous.
Siège social : Espace Elsa Triolet, 2ème étage avenue Anatole France à Montataire.

Tél/fax : 03 44 27 54 08

Email : femmes.solidaires.m@free.fr

Société ouvrière d'Horticulture et de tempérance de Montataire

L'assemblée générale de la société aura lieu le

Dimanche 12 février 2006 à 14 h 30

Salle de la Libération

Distribution de graines et possibilité de commander des plants de pomme de terre à cette occasion.

Super Loto du Montataire-Basket-Ball

Dimanche 19 février 2006

14 h - Salle Marcel Coene
(ouverture des portes à partir de 12 h 30)

Les Cahiers de l'A.M.O.I.

Revue d'histoire locale du bassin creillois

N° 8 - DÉCEMBRE 2005 - 5€



Le dernier numéro des cahiers de l'Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois est paru. On notera un intéressant article de M. Paul Darle sur l'histoire des gares de Montataire. Cahiers de l'AMO I, en vente à la librairie Mast, rue de la République à Montataire où auprès de l'association chez Mme Evelyne Boufflet 13, rue des Mésanges - 60160 Thiverny.

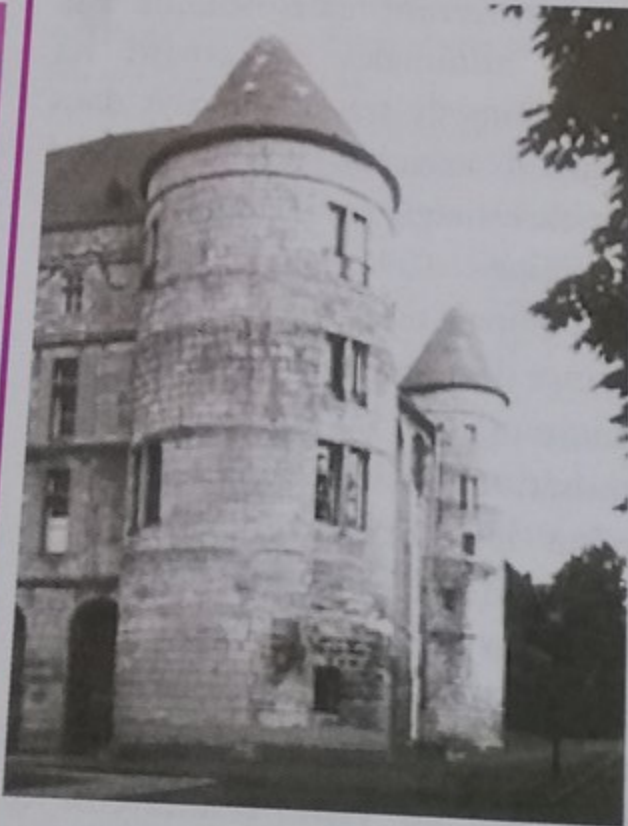
Catalogue des ressources de fonds local de l'agglomération creilloise

Réalisé à l'initiative des responsables des médiathèques et bibliothèques municipales, des services archives des quatre villes de l'agglomération, et avec le concours de la CAC, ce catalogue dresse l'inventaire de l'ensemble des ressources imprimées

des fonds locaux de l'agglomération. La grande guerre dans l'Oise, la manufacture de Creil, Monographie du Château de Montataire, Nogent au fil du XXe siècle, Printemps des poètes... plusieurs centaines de titres se trouvent répertoriés pour la première fois dans un ouvrage unique qui précise les lieux et villes de consultation de ces documents, participant ainsi à une meilleure offre des richesses de notre patrimoine historique.

Ce catalogue préfacé par le Docteur en Histoire et Professeur au lycée Jules Uhry de Creil Jean-Pierre Besse, est destiné à faciliter les recherches des historiens et des professionnels de l'enseignement, mais également conçu pour tout public désireux d'approfondir ses connaissances sur l'agglomération creilloise.

Le catalogue des ressources de fonds local de l'agglomération creilloise est disponible dans les bibliothèques de la ville et aux archives municipales.



(livres et périodiques), visuelles (CD-Rom, photographies et diapositives) et sonores (vidéo cassettes)

**Groupe communiste
et républicain**

**Quelles égalités des
chances ?**

Le gouvernement annonce vouloir agir pour donner l'égalité des chances aux populations des cités populaires dans lesquels sont confinés nombre des 2 millions de jeunes vivant dans la pauvreté. Avec quels moyens humains, financiers, de structures ? La question vaut d'être posée quand dans le même temps il choisit pour réduire le déficit national, de rentrer dans les critères budgétaires européens et des marchés financiers.

Dans nos cités peu nombreux sont les jeunes à s'en sortir au prix d'efforts inouïs et méritoires. Le soutien scolaire sous toutes ses formes par les associations et la municipalité aidant. Mais pour le plus grand nombre avec ou sans diplôme, l'issue, c'est le travail précaire, la discrimination sociale et raciale, interdisant de bâtir son avenir. Si l'on n'y prend garde, à la longue, deux France cohabiteront, celle des docteurs et chercheurs venant des quartiers aisés et celles des maçons et plombiers des cités pauvres.

Un fond de suppression massive d'emplois industriels dans notre bassin, n'est-ce pas le cas avec les emplois dans le grand commerce ?

Quant à l'emploi, la réponse du gouvernement est toujours plus d'exonérations de charges, sociales et fiscales, sans contrepartie. Rien pour les services publics, créateurs d'emplois et facteurs de mixité sociale auxquels les habitants des quartiers populaires ont droit.

Après cela le chef de l'Etat peut toujours vilipender «un système de financement de la protection sociale qui pèse trop exclusivement sur les salaires » et s'indigne que « plus on licencie, plus on délocalise, plus on importe, moins on paye de charges et plus on entraîne de dépenses sociales pour la nation ».

Pendant ce temps des milliards d'euros de profits s'accumulent enrichissant toujours plus une caste arrogante. Ce qui est la cause profonde de la fracture sociale.

Ce ne serait pas la ruiner que de taxer à 0,5% les 5000 milliards d'actifs financiers, pour commencer à réparer l'injustice sociale.

Plus qu'un vœu nous disons, pour que cela devienne une réalité, il faut que toutes celles et ceux qui sont intéressés donnent de la voix.

Bonne Année

**Groupe socialiste
et républicain**

Combien ça va coûter ?

Mettre en place un service de transport de nuit -un bus par heure par exemple- jusqu'à minuit comme nous le proposons le mois dernier, c'est tout à fait possible. En effet, la commune de Villers-Saint-Paul est bien desservie aujourd'hui toutes les 20 mns (au lieu de 30mns) sans coût supplémentaire.

Créer de nouvelles lignes de bus pour désenclaver certains quartiers non ou mal desservis à Montataire, c'est tout à fait possible. Pour preuve, la ligne 1 (Gare-Haies-Hôpital) a vu sa fréquence passer de 15 à 10 mns sans coût supplémentaire.

Ces deux exemples nous prouvent bien qu'il y a possibilité d'avoir un service des transports répondant aux attentes des usagers sans augmenter le prix du billet mais également sans accroître les dépenses de la Communauté de Communes de Creil dont dépend le S.T.A.C. De plus, arrêtons de mettre en place des lignes expérimentales à des horaires ou sur des parcours qui ne conviennent à personne car ça nous revient cher et là, c'est du gaspillage d'argent public.

Pour favoriser les transports en commun, le S.T.A.C ne pourrait-il pas permettre aux lycéens et étudiants d'utiliser toutes les lignes du réseau les jours de la semaine au lieu de n'autoriser que la ligne entre le domicile et le lieu d'étude ? Pourquoi, les chauffeurs des bus UFR n'ont-ils pas comme consigne de s'arrêter systématiquement pour prendre les personnes handicapées ou à mobilité réduite même si cela peut parfois faire prendre du retard au bus ? Enfin, pourquoi voit-on aussi peu souvent les contrôleurs du S.T.A.C sur notre réseau de bus ? Comment expliquer le nombre plus que modeste d'amendes distribuées et surtout recouvrées ? Un accroissement des contrôles permettrait pourtant de faire rentrer plus de recettes et pourrait avoir pour conséquence un développement du réseau ou encore une baisse des tarifs pour les usagers.

Marie-France BISSANGO,
Conseillère municipale
Stéphane GODARD,
Maire adjoint Finances
et Maintenance du Patrimoine

**Groupe
«Montataire
Pour Tous»**

Circulation, circulez ! 2^{ème}

Madame, Monsieur,
Des travaux viennent d'être effectués avenue de la Libération jusqu'aux Forges. Ils ont consisté à remplacer la couche de roulement. Ces travaux, très utiles et nécessaires, sont un investissement important pris en charge par le département. Nous avons signalé dans ce secteur des améliorations à apporter. Elles n'ont pas été prises en compte !...

1. Faciliter la circulation au moment des arrêts des bus par un renforcement supplémentaire de façon à ne pas gêner la circulation lors des stationnements, cela était parfaitement réalisable sans gros frais supplémentaires.
2. Matérialiser des bordures entre l'usine Still et le passage à niveau, côté Thérain, pour éviter le parking sauvage des voitures et semis remorques (ou matérialiser les parkings)
3. Rallonger la bretelle allant vers St Leu D'Esserent pour fluidifier la circulation
4. Elargir la bretelle descendant de la D200 à l'avenue de la Libération, la mettre à deux voies pour permettre de tourner à droite aux feux tricolores et éviter le stockage des voitures sur la D200.

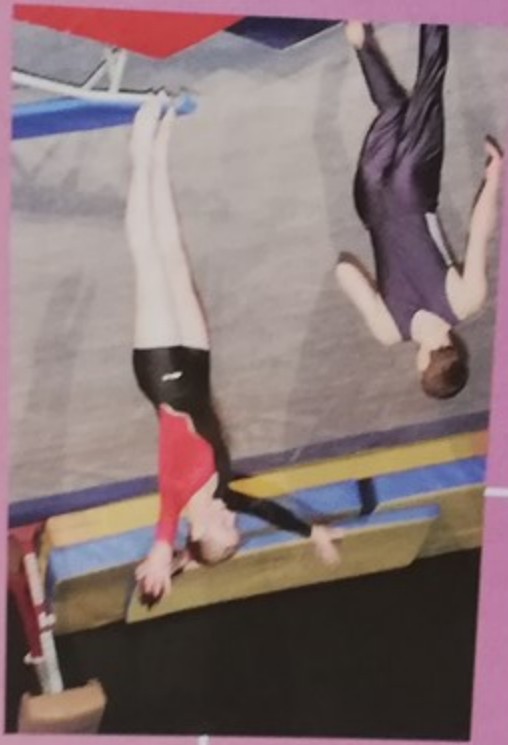
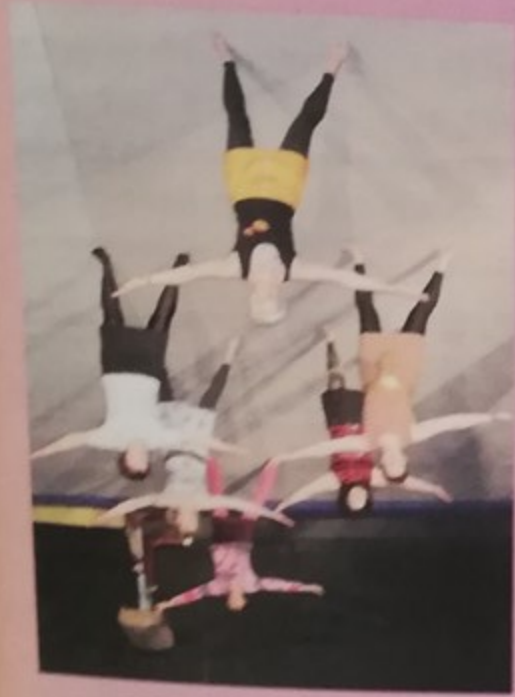
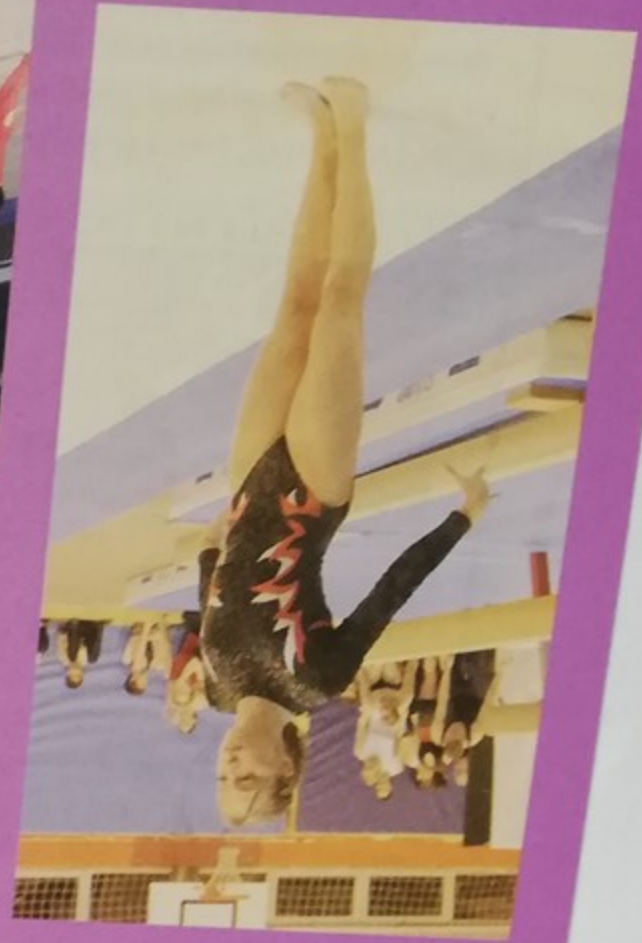
L'ensemble des ces travaux auraient, évidemment, coûté un peu plus d'argent mais auraient permis de bien corriger les problèmes de ce quartier. Nous continuons à penser que le passage à niveau côté St Leu devrait être supprimé, cela rendrait le carrefour beaucoup moins dangereux. Nous constatons également qu'aucun panneau n'a été posé pour faire passer une partie de la circulation dans le centre ville qui est, maintenant, tellement agréable à traverser.

Cela nous avait été préconisé par un rapport pour redynamiser le commerce en ville.

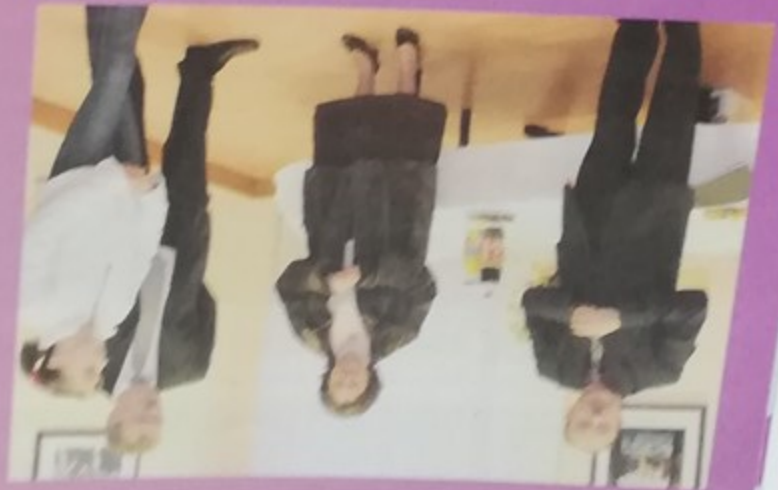
Nous voulons que les élus et les services techniques, lorsqu'il y a des travaux effectués par la CAC, le Département, la Région ou l'État demandent aux habitants de participer à l'élaboration des programmes. Cela n'a pas été le cas pour l'avenue de la Libération.

Venez en parler avec nous lors de notre permanence le samedi matin sous sol de la Mairie de 10 h à 12 h.

Jean-Pierre Mercier



L'Espérance Municipale
a fête
ses cent ans
avec Emilie Le Pennec,
championne
olympique



M. le Maire, Mme Deschamps, adjointe, M. Boyer, président
de l'EMM ont accueilli Emilie Le Pennec